

GERANCE-LOCATION

TARIFS ET HONORAIRES DE GERANCE-LOCATION APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2019

(Contrat type prévu à l'article 18-1 A de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et à l'article 29 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967 pris pour son application, modifié par le décret n° 2015-342 du 26 mars 2015)

Société IMMO DE FRANCE NORD PAS-DE-CALAIS - Siège social 28 rue des Arts BP 215 – 59002 LILLE CEDEX

Représentée par **Monsieur Hervé REMINIAC** en qualité de **Directeur Général**.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille, sous le numéro 528 754 997

(Mentions propres au syndic soumis à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce) :

Titulaire de la carte professionnelle **CPI 5906 2016 000 009 383** délivrée le 28/06/2016 par la CCI Grand Lille.

Titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle souscrit le 1^{er} janvier 2015 auprès de COVEA RISKS (police N° 120 137 405)

Titulaire d'une garantie financière conformément à l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 précitée, souscrite le 1^{er} janvier 2015 auprès de GALIAN, 89 rue La Boétie – 75008 PARIS pour un montant de 11.500.000 €

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE			A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
	HT	TTC	BASE	HT	TTC	BASE
HONORAIRES DE BASE						
Lots isolés et Immeubles Entiers	5,85% à 7,52%	7% à 9%	Sommes encaissées			
Gestion lots vacants sur décision du Propriétaire	6%	7,20%	Sommes encaissées			
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION						
Honoraires d'actes de location	8,33%	10%	Loyer annuel	8,33 euros / m ²	10 euros / m ²	Surface habitable
Etablissement de l'état des lieux d'entrée	inclus	inclus	Loyer annuel	2,50 euros / m ²	3 euros / m ²	Surface habitable
FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX HABITATION						
Avenant au bail à la demande du propriétaire ou du locataire	3,33 euros/ m ²	4 euros/ m ²	Surface habitable	3,33 euros/ m ²	4 euros/m ²	Surface habitable
Fin de gestion	62,70 €	75,00 €	Forfait			
Frais d'envoi par pli recommandé	25,00 €	30,00 €	Forfait			
Frais d'annulation ou de report de congé			Compris			
Frais de dossiers contentieux	45,83 €	55,00 €	Forfait			
Honoraires sur travaux supérieur à 1 mois de loyer	3%	3,60%	Montant travaux ttc			
Constitution dossier ANAH (hors vacation horaire pour suivi)	2%	2,40%	Montant mémoire ttc			
Assistance à la livraison (immeuble neuf)	62,50 €	75,00 €	Forfait			
Etablissement de déclarations fiscales, par acte	45,83 €	55,00 €	Forfait			
Eléments pour les déclarations de revenus fonciers	45,83 €	55,00 €	Forfait			
Suivi assurance loyers impayés			Compris			
Suivi assurance GRL			Compris			
Gestion d'un dossier de succession	62,50 €	75,00 €				
Indivisions: honoraires annuels supplémentaires par indivisaire			Compris			
Dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie	75,00 €	90,00 €	Forfait			
Gestion des SCI (hors déclaration TVA)	450,00 €	540,00 €	Forfait			
Frais administratifs trimestriels	16,25 €	19,50 €	Forfait			
Suivi et gestion des diagnostics	74,17 € à 191,67 €	89 € à 230 €	En fonction des diagnostics			
Vacation par heure:						
- Honoraires heures ouvrables du lundi au jeudi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30	64,17 €	77,00 €				
- Honoraires en dehors des heures ouvrables	95,83 €	115,00 €				
Tarif en vigueur au 01/01/2019 (TVA 20,00 %) - Prix en euros						

